de sa machine, puis se rendait sur le terrain de la fête de gymnastique où il devait signer la feuille de contrôle.

LE CLASSEMENT

Voici le classement des coureurs dans la première étape :

1er **Van Houwaert**, à 2 h. 50 m. 58 s.
2e **Faber**, à deux longueurs.
3e **Lapize**, à une longueur.

4e Blaise ; 5e Christophe ; 6e Ernest Faber, à quelques longueurs ; 7e Garrigou, à 2 h. 59 ; 8e Trousselier, 2 h. 59 m. 1/5 de seconde ; 9e Galetti, 2 h. 59 2/5.

10e Odile Defraye, 2 h. 59 3/5 ; 11e Lannoy, 3 h. 02 m. 30 sec. ; 12e Cruchon, 3 h. 02 m. 30 sec. 1/5 ; 13e Deloffre, 3 h. 02 m. 30 s. 2/5 ; 14e Cornet, 3 h. 09 m. 5 s. ; 15e Duboc, 3 h. 09 m. 8 sec. ; 16e Ganna, 3 h. 12 m. 49 sec. ; 17e Ménager, 3 h. 12 m. 50 s. ; 18e Lucien Pothier, 3 h. 14 m. 30 s. ; 19e Derche, 3 h. 22 m. 30 s.

20e Alavoine, 3 h. 22 m. 30 s. 2/5 ; 21e Ringeval, 3 h. 22 m. 30 s. 3/5 ; 22e Dupont, 3 h. 22 m. 30 s. 4/5 ; 23e Canepari, 3 h. 25 m. 40 s. ; 24e Rossignoli, 3 h. 38 m. 47 s. ; 25e Bettini, 3 h. 38 m. 47 s. 1/5 ; 26e Leurent, 3 h. 47 m. ; 27e Saillot, 3 h. 47 m. ; 28e Faure, 3 h. 47 m. ; 29e Pardon, 3 h. 47 m.

30e Chiodi, 3 h. 48 m. 31 s. ; 31e Ricaux, 3 h. 51 m. 30 sec. ; 32e Gabory, 3 h. 51 m. 30 s. ; 33e Gapony, 3 h. 51 m. 30 s. ; 34e Fleury, 4 h. 01 m. 50 s. ; 35e Brambilla, 4 h. 07 m. ; 36e Proy (de Roubaix), 4 h. 12 m. 30 sec. ; 37e Maitron, 4 h. 17 m. 30 s. ; 38e Brouchard, 4 h. 17 m. 30 s. ; 39e Payan, 4 h. 17 m. 30 s.

40e Gilles, 4 h. 17 m. 30 s. ; 41e Boillat, 4 h. 17 m. 30 sec. ; 42e Denizot, 4 h. 30 m. ; 43e Beaugendre, 4 h. 30 m. ; 44e Le Bars, 4 h. 30 m. ; 45e Chauvet, 4 h. 30 m. ; 46e Leclere, 4 h. 33 m. 30 s. ; 47e Magnanoli, 4 h. 36 m. ; 48e Roche, 4 h. 38 m. ; 49e Combelle, 4 h. 45.

50e Delarbre, 4 h. 45 ; 51e Lallement, 4 h. 45 m. ; 52e Ventrisque, 4 h. 45 ; 53e Roquebert ; 54e Chaudé, 4 h. 46 m. ; 55e Leblanc, 4 h. 46 ; 56e Michel, 4 h. 46 m. ; 57e Guichard, 4 h. 52 m. ; 58e Zavatti, 4 h. 52 ; 59e Faudon, 4 h. 52 m.

60e Lacot, 4 h. 52 m. ; 61e Oudin, 4 h. 53 m. ; 62e Grégory, 4 h. 55 m. ; 63e Evesques, 4 h. 55 m. ; 64e Leman, 4 h. 55 m. ; 65e Chartier, 4 h. 56 m. ; 66e Lafourcade, 4 h. 56 m. ; 67e Farel, 5 h. 03 m. ; 68e Harbierre, 5 h. 05 m. ; 69e Marchesi, 5 h. 05 m.

70e Dutiron, 5 h. 06 m. ; 71e Fraisse, 5 h. 16 m. ; 72e Lecointe, 5 h. 21 m. ; 73e Fleury, 5 h. 21 m. ; 74e Lachaise, 5 h. 27 m. ; 75e Gamberini, 5 h. 27 ; 76e Corlata, 5 h. 27 m. ; 77e Henri Alavoine, 5 h. 27 m. ; 78e Pasquali, 5 h. 28 m. ; 79e Langlade, 5 h. 29 m.

80e Antony Wattelier, 5 h. 31 m. ; 81e Veyssier, 5 h. 37 m. ; 82e Tixide, 5 h. 45 m. ; 83e Neri, 5 h. 47 m. ; 84e Lajus, 5 h. 49 m. ; 85e Mours, 5 h. 49 m. ; 86e Woiron, 5 h. 52 m. ; 87e De Maria, 5 h. 52 m. ; 88e Laganier, 5 h. 52 m. ; 89e Troller, 5 h. 55 m.

90e Vaidis, 5 h. 55 m. ; 91e Gardent, 5 h. 58 m. ; 92e Cordier, 5 h. 58 m. ; 93e Perrucca, 6 h. 04 m. ; 94e Roullin, 6 h. 07 m. ; 95e Pisoni, 6 h. 08 m. ; 96e Meili, 6 h. 14 m. ; 97e Guyot, 6 h. 14 m. ; 98e Puglioli, 6 h. 20 m. ; 99e Rho, 6 h. 20 m.

100e Dutour, 6 h. 25 m. ; 101e Faure, 6 h. 26 m. ; 102e Dussouchet, 6 h. 28 m. ; 103e Mathieu 6 h. 31 m. ; 104e Petit, 6 h. 35 m. ; 105e Ponson, 6 h. 37 m. ; 106e Dolhumeau, 6 h. 37 m. ; 107e Rivière, 6 h. 38 m. ; 108e Grégand, 6 h. 38 m. ; 109e Lempereur, 6 h. 38 m.

110e Gilioli, 6 h. 40 m. ; 111e Champeaux, 6 h. 47 m. ; 112e Belloni, 6 h. 51 m. ; 113e Lavalette, 6 h. 53 m. ; 114e Joos, 7 h. 04 m. ; 115e Goujon ; 116e Leroy, 7 h. 27 m. ; 117e Chrétiennot, 7 h. 27 m. ; 118e Frémont, 7 h. 48 m. ; 119e Gérard, 6 h. 49 m.

120e Ponscarme, 7 h. 52 m. ; 121e Guidez, 8 h. ; 122e Constant 8 h. ; 123e Garnie, 8 h. 04 m. ; 124e Garnier, 8 h. 04 m. ; 125e Ory, 8 h. 13 m. ; 126e Pietrois, 8 h. 16 m. ; 127e Mouron, 8 h. 16 m. ; 128e Laborde, 8 h. 18 m. ; 129e Oudet, 8 h. 23 m.

130e Rabot, 8 h. 28 m. ; 131e Dourry, 8 h. 29 m. ; 132e Collin, 8 h. 43 m. ; 133e Grosset, 8 h. 43 m. ; 134e Merville, 8 h. 46 m. ; 135e Antoine, 8 h. 46 m. ; 136e Jardin, 8 h. 50 m. ; 137e Tavenet, 8 h. 51 m. ; 138e Beroy 9 h. 05 m. ; 139e Charpentier, 9 h. 30 m.

140e Devilly, 9 h. 30 m. ; 141e Herbelin, 9 h. 30 m. ; 142e Desvages, 10 h. 59.

Ce chiffre d'arrivées établit un véritable record, car de mémoire de sportsmen, jamais course sur route de cette importance n'occasionna si peu de défections.

CE QU'ILS ONT EU

Tous les italiens sont malades. Ils ont, ces derniers jours, mangé une grande quantité de fruits et l'état de leurs estomacs laisse plutôt à désirer.

Ganna, Gamberini ont fait des chutes peu graves.

Six kilomètres avant Montdidier, Trousselier qui se trouvait dans le milieu d'un peloton, freina brutalement sans prévenir ceux qui se trouvaient derrière lui, — Edouard Wattelier et Maitron firent une chute, sans gravité pour eux, mais les bicyclettes furent mises à mal. Les deux coureurs regagnèrent Montdidier à pied et tentèrent de réparer. Maitron y parvint, mais Edouard Wattelier dut renoncer à mettre sa machine en état et abandonna la course.

Ménager, Alavoine, Farel ont été victimes de crevaisons. Dufour a dû accomplir une partie du trajet avec une seule pédale. Le pauvre Neri a du faire le trajet Lille-Roubaix à pied, les ressorts de sa selle s'étant rompus.

LES ADRESSES DES MANAGERS

Voici les hôtels ou les managers ont établi leurs quartiers généraux :

Biguet : Hôtel Lesot, Grand'Place, à Croix.
Alcyon : Hôtel Ferraille, Roubaix.
Le Globe : Hôtel du Globe, Grand'Rue, Roubaix.
Nil Supra : Delys, place de la Gare, Roubaix.
Legnano : Hôtel de l'Isly.
Felsina : Hôtel de l'Isly.
Dozol : Café de Paris, place de la Gare.

LA RECEPTION OFFICIELLE

C'est aujourd'hui mardi à midi précis qu'aura lieu à la Mairie, la réception officielle au cours de laquelle Van Houwaert, recevra la médaille de vermeil offerte par la Municipalité Roubaisienne au vainqueur de la première étape.

LA SECONDE ETAPE

Le départ de la seconde étape Roubaix-Metz (398 kilomètres) sera donné dans la nuit de mardi à mercredi, à 2 heures 1/2, au Café Wagnon-Roger 2, boulevard Gambetta, à Roubaix. L'appel des coureurs sera fait dès deux heures du matin.

L'itinéraire suivi sera le suivant : Boulevard de Paris, avenue Le Nôtre, rue d'Hem, Hempenpont, Hem, Forest, pavé d'Ascq, gare de Lesquin, la Pissatière. A cet endroit les coureurs prendront, à gauche, la route nationale conduisant à Douai.

Douai, Cambrai, Hirson, Mézières(Sedan, Longwy, et Metz.

La Conquête de l'Air

La traversée de la Manche

Calais, 5 juillet. — Latham est arrivé, ce soir, à Calais, pour assister au montage de son monoplan. Cette opération, croit-il, durera quatre ou cinq jours au moins. Aussitôt après, commenceront les essais préliminaires avant la grande tentative.

Un accident à l'appareil Farman

Châlons-sur-Marne, 5 juillet. — Ce soir, à Bouy, M. Cokburn, sur l'appareil Farman, a fait une chute et le côté de l'appareil a été brisé après un beau vol. Sommer a réussi plusieurs vols d'une trentaine de minutes.

Châlons, 5 juillet. — Farman a réussi ce soir, vers huit heures, deux beaux vols de 5 et 8 minutes, à une grande hauteur ; le second vol a été interrompu par une panne du moteur.

Ballon tombé dans la mer

Naples, 5 juillet. — Un ballon monté par deux aéronautes a été vu tombant dans la mer, en face du cap Bausilippe. Les recherches faites pour le retrouver ont été vaines. On croit qu'il se nommait « Le Pacifico ».

AU MAROC

Le rogui serait entré à Fez

Paris, 5 juillet, 5 heures. — Une dépêche de Mélilla disait ce matin, d'après des renseignements parvenus de Fez, de source indigène, que le roghi serait entré dans cette ville et que Moulaï-Hafid aurait pris la fuite.

Rien n'est venu jusqu'ici confirmer cette nouvelle sensationnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, le 5 juillet 1909.

A LA CHAMBRE

Contre les nominations scandaleuses

M. Louis Marin, député de Nancy, posera une question à M. Clemenceau, au sujet des nominations comme délégués cantonaux de juges de paix dans leurs propres cantons, contrairement aux lois sur l'enseignement primaire.

Les voies d'accès au Simplon. — Une interpellation de M. Plichon, député du Nord

M. Plichon a déposé une interpellation pour demander au gouvernement quelles suites il se propose de donner à la convention de Berne, relative aux voies d'accès au Simplon. Il voudrait savoir quand le Parlement sera appelé à ratifier cette convention.

Le groupe des députés-maires

Le groupe des députés-maires, qui s'est récemment formé, à la Chambre, a constitué définitivement son bureau, présidé par M. [illegible], député du Finistère.

Ont été nommés :

Vice-présidents : MM. [illegible], Bruins, Louis Baudet, Chapuis (du Jura), Delpierre, Treignier. — Secrétaires : MM. Mougel (Haute-Saône), Paul Constans (Allier), Delaunay. — Questeurs : MM. Saumande, Jean Durand (Aude).

Les vacances parlementaires

MM. Lebouq et Dansette ont déposé un projet de résolution tendant à ce que la session parlementaire ne soit pas close avant la fin des débats sur la marine, les retraites des cheminots, la réforme électorale et la suppression des quatre contributions.

Les ouvriers des tabacs et la Commission du budget

Les ouvriers des tabacs ont été entendus, lundi, par la Commission du budget, qui a entendu l'exposé des différentes revendications réclamées par le personnel, notamment en ce qui concerne l'augmentation du taux de retraite.

Sous la Hache du Bourreau

UN LIVRE, UN HOMME

> « *Je ne veux pas louer M. Louis Ducrocq du*
> » *mérite littéraire de son livre ; car ce n'est*
> » *pas un vain encens qui ajouterait aux fortes*
> » *qualités de ce plaidoyer vivant et des pages*
> » *poignantes qui nous font les témoins et les*
> » *acteurs d'un drame de conscience.* »

C'est en ces termes que le « Semeur de l'Oise » offre à ses lecteurs l'ouvrage récent de M. Louis Ducrocq : « Sous la Hache du Bourreau ».

« La Riposte », elle, le qualifie de « livre nécessaire ». C'est qu'il revendique vaillamment et pour tous cette chose sacrée — si souvent violée dans ces derniers temps — et qui a nom « liberté de conscience ».

C'est qu'il détermine de la façon la plus nette et la plus éclatante les limites du commandement et de l'obéissance.

Cette thèse est bien obscurcie dans les tristes moments où nous vivons ; obscurcie par la mauvaise foi de nos adversaires, obscurcie, hélas ! par la tolérance malsaine des indifférents.

Voilà pourquoi Mgr Delamaire, notre archevêque, encourageant l'auteur dans la soutenance de sa thèse courageuse, lui écrivait : « C'est un bel » et bon livre que vous avez fait. Il aura un » grand retentissement et fera, je l'espère, un » bien considérable. Je vous félicite de votre tra» vail et je félicite aussi le capitaine Magniez » d'avoir trouvé un tel historien...

» Défiez-vous beaucoup de la conspiration du silence ! » Non ; le silence ne se fera pas autour d'un livre qui sera bientôt dans toutes les mains.

C'est qu'un tel ouvrage a tout ce qu'il faut pour éclairer les consciences. Présenté au public par une lumineuse Préface de P. Bourget, honoré du vigoureux parrainage des généraux Tournier et Jeannerod, il nous offre une thèse d'autant mieux établie, que l'auteur, avant de l'écrire, s'est livré à une sérieuse étude des problèmes de théologie, de droit civil et de droit militaire qu'elle suscite.

Elle est étayée, en outre, par les témoignages de nombreux généraux en vue, de soldats de carrière, de légistes, de philosophes, de théologiens.

Après cela, vous allez craindre peut-être que le livre ne soit trop sérieux, d'une lecture difficile...

Détrompez-vous.

Dès que vous y aurez jeté les yeux, vous serez empoigné.

— Est-ce un roman ?...

— Non ; c'est un drame vécu dont tous les détails sont minutieusement vérifiés. N'importe, cela se lit tout comme ; et vous voilà saisi d'une émotion née des faits eux-mêmes et d'autant plus forte qu'elle n'a rien d'artificiel.

Je viens d'achever « Sous la Hache du Bourreau » et j'ai les yeux humides de larmes. M. Louis Ducrocq a écrit ce livre avec son cœur. C'est l'ami d'enfance qui, dans l'évocation vivante d'une lugubre scène d'inventaires, nous fait connaître l'âme de son ami, M. le capitaine Magniez, l'homme loyal jusqu'à l'héroïsme, le soldat sans peur et sans reproche, l'officier ami des petits, le chrétien martyr de sa foi.

Pas à pas nous gravissons avec lui son dur calvaire ; attristés, nous assistons à sa condamnation inique autant qu'illégale. Dans ce jugement, douze illégalités ont été commises ; et la justice la plus élémentaire réclame la révision de son procès.

O redresseurs de torts, affamés du droit, voilà une belle cause que je vous signale !

Il y a dans le livre des pages attendrissantes à faire pleurer. Quel fils admirable, cet officier sans fortune qui soutient de sa solde sa vieille mère ! Quelle noble figure de chrétienne, cette mère qui s'écrie : « Moi ! baiser une porte d'église ! J'aimerais mieux être guillotinée tout de suite. »

Et la mère et le fils s'embrassent. Ils se sont compris. Ils n'ont plus rien à se dire.

Que d'autres passages aussi émouvants !

La conclusion des quelques heures attachantes passées en compagnie de « Sous la Hache » est celle qu'en a tirée P. Bourget : « ...il se trouve » démontré une fois de plus que travailler contre » l'Eglise, c'est tôt ou tard et toujours travailler » contre la France. « Sous la Hache » l'établit avec » l'évidence qu'impose au plus prévenu l'exposé » simple et indiscutable des faits. C'est un bon » livre, dans tous les sens du mot, et digne de la » haute victime qui en est le héros. »

Cette conclusion s'est imposée également au fin littérateur qu'est M. l'abbé Merlent.

Aussi écrit-il à l'auteur : « De cette lecture, celui » que nous voulons continuer à appeler le capi» taine Magniez, sort plus noble et plus admirable » qu'il n'était dans nos pensées et nos imagina» tions. C'est, je pense, le plus fier éloge qu'on » puisse faire de ces pages que vous avez écrites » avec votre cœur.

» Vous avez servi la vérité, l'histoire, l'honneur, » la justice, l'armée, la France.

» Donc merci ! »

Ce dernier cri jaillira du cœur de tous les chrétiens qui liront « Sous la Hache du Bourreau » (1)

P.

---

(1) Sous la Hache du Bourreau, par Louis Ducrocq. — *Préface* de Paul Bourget, de l'Académie française. — *Lettre* du général Tournier, ancien chef de la maison militaire du Président de la République. — *Mot de la Fin* du général Jeannerod, ancien commandant du 1er corps d'armée. — Superbe volume de 410 pages et trois gravures hors-texte. Prix 3 fr. 50. — S'adresser à la librairie du *Journal de Roubaix*.

LE "SENS DES PIGEONS VOYAGEURS" CHEZ LES ABEILLES

On a dit que les abeilles reconnaissent leur ruche de très loin, grâce à la perfection de leurs yeux composés.

Les abeilles ont, indépendamment des trois yeux simples placés en avant et au sommet de leur tête, deux gros yeux situés à droite et à gauche, dont chacun est formé de plus de 1.200 yeux élémentaires ; les images formées dans chacun des yeux élémentaires donnent à l'abeille, en se réunissant, une impression d'ensemble.

Divers naturalistes se sont donc émerveillés devant la structure de ces yeux et en ont conclu que ces insectes ont une vue perçante tout à fait remarquable. Plusieurs même, tels que Langskoth, en ont déduit qu'une abeille butinant sur les fleurs d'un champ, entraînée à plusieurs kilomètres de sa ruche, peut retrouver facilement sa demeure, grâce à ses yeux composés, qui seraient le type le plus parfait connu de l'appareil de la vision.

Les expériences faites à ce sujet démontrent que c'est là une illusion : ce ne sont pas les yeux des abeilles qui leur font retrouver le chemin de leur domicile.

La vue des abeilles, malgré leurs cinq yeux, dont deux de presbyte et trois de myope, ne leur permet pas facilement de distinguer les objets à une certaine distance. D'ailleurs, il suffit de déplacer la ruche de cinquante centimètres pour que les butineuses, revenant des champs, n'en trouvent plus l'entrée que très difficilement. Si on déplace la ruche de deux ou trois mètres, les abeilles ne savent plus la reconnaître, et au retour de leur récolte, elles s'entassent sur le plateau où était la ruche avant son déplacement ; la plupart des abeilles resteront là, au risque de mourir de froid pendant la nuit, plutôt que de rentrer dans leur maison, qui est tout à côté.

En demeurant dans un cercle dont le rayon est de deux kilomètres et demi autour d'une ruche, on peut prendre délicatement quelques abeilles de cette ruche occupées à récolter le liquide sucré des fleurs et les mettre dans une boîte. Ces abeilles ne voient plus rien des objets extérieurs. Or, si l'on se déplace, avec cette boîte dans sa poche, et qu'on s'arrête en un point quelconque situé dans ce cercle ayant pour centre la ruche et un rayon de deux kilomètres et demi, puis qu'on laisse sortir une des abeilles enfermées dans la boîte, qu'arrivera-t-il ?

L'abeille, sans hésiter, se dirigera en droite ligne dans la direction exacte qui mène à sa ruche. On peut continuer l'expérience en se déplaçant plusieurs fois, et en laissant sortir de temps en temps une des abeilles enfermées ; chacune s'envolera toujours directement vers sa ruche, sans voler en tournant avant de se reconnaître.

Si même, avant de donner la liberté à une abeille, on a pris soin de passer sur ses yeux une épaisse couche de collodion noirci, on la verra encore, dès qu'elle sera libre, se rendre vers son habitation.

J'ai fait, récemment, les expériences suivantes, qui montrent à quel point est développé ce « sens de la direction » chez les abeilles, non seulement pour retrouver leur ruche, mais aussi pour venir de la ruche à un endroit précis où elles doivent récolter leur butin.

A deux cents mètres environ d'un rucher, je dispose un branchage fait avec des morceaux de bois mort et j'enduis tout ce branchage de sirop de sucre. Le lendemain matin, certaines abeilles qui sortent dès l'aube, nommées chercheuses ou rôdeuses, et qui vont voleter partout, en quête de substances à récolter, l'ont découvert. Je marque ces abeilles avec une poudre verte. Après s'être assuré que c'est bien du sirop de sucre qui est sur les branches, elles retournent à leur ruche et organisent un va-et-vient de butineuses, en nombre voulu, pour venir recueillir ce sirop (que j'entretiens sur les branches à mesure qu'il est pompé par les abeilles). De plus, je continue à marquer, avec la poudre colorée, toutes les abeilles qui prennent part à cette récolte.

A quelques mètres de là, pendant que ce va-et-vient se maintient, entre le premier branchage et la ruche, je dispose, le soir, un second branchage enduit de sirop. Le lendemain, des abeilles l'ont découvert ; mais ce sont « d'autres » butineuses ; elles ne sont pas marquées de vert. Au contraire, les abeilles qui vont encore visiter le premier branchage, sous lequel la couche de sirop continue à être entretenue, sont presque toutes poudrées de couleur verte.

Que faut-il en conclure. Ces abeilles venant directement de leur ruche, située à deux cents mètres, allaient les uns sur le sirop du branchage numéro 1, les autres sur le sirop du branchage numéro 2.

Or, ces deux branchages couverts de sirop étant, dans cette expérience, à six mètres l'un de l'autre, ils forment la base d'un triangle qui a pour sommet le rucher, et dont les deux autres côtés ont deux cents mètres de longueur. On comprend que l'angle du sommet de ce triangle est extrêmement aigu. Malgré cela, les abeilles ne se trompent généralement pas ; elles vont presque toutes, directement, sur l'un des branchages et non sur l'autre. Un va-et-vient s'est établi entre le branchage numéro 1 et la ruche ; un « autre » va-et-vient s'est établi entre le branchage numéro 2 et la ruche.

J'ai varié ces expériences de diverses façons. Je citerai encore la suivante : en automne, dans les champs, à une grande distance du rucher, se trouve une bande de terrain couverte de sarrasin en fleurs. Les abeilles vont recueillir le liquide sucré de ces fleurs. Je saupoudre de talc blanc toutes les abeilles qui viennent visiter ces fleurs, à partir de l'un des bouts de cette bande fleurie jusqu'à une distance de cinq mètres, par exemple.

Pendant la journée, je reviens voir ce champ de sarrasin : les butineuses poudrées de blanc ne se trouvent toujours que dans les cinq premiers mètres du champ ; il n'y a pas une seule abeille marquée sur le reste de la bande de sarrasin. Il en est de même le lendemain. C'est donc que les mêmes abeilles, venant de la ruche, sont toujours revenues au même endroit, sans se tromper de direction.

Où réside ce sens de la direction ? Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que ce n'est pas dans les antennes (dans lesquelles se trouvent le sens du toucher et celui de l'odorat). En effet, si on supprime les antennes d'une abeille, elle retournera encore à sa ruche, bien qu'ultérieurement elle la quitte, ne pouvant plus servir à aucun travail utile. Il semble probable que ce « sens de la direction », ce sens spécial que nous ne possédons pas doive être en rapport avec les ganglions cérébroïdes, sorte de cerveau de l'abeille, comme il réside dans le cerveau des pigeons voyageurs.

(Temps).

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Les Chauffeurs de la Drôme aux Assises

Séance de l'après-midi

Valence, 5 juillet. — La chaleur est étouffante dans la salle et pendant la déposition d'un brigadier de gendarmerie, David s'est endormi profondément. Tout à coup il s'éveille en sursaut. Il promène alors sur le public son regard moqueur. L'audience est levée à six heures, sans incident. Elle reprendra demain.

LA GRÈVE DES " LADS "

Une série d'incidents

Maisons-Laffitte, 5 juillet. — Le bruit avait couru, cet après-midi, qu'un accord allait intervenir entre les garçons d'écurie en grève et les entraîneurs. Or, c'est précisément cet après-midi, que l'effervescence s'est accentuée. Si les grévistes sont moins nombreux, ils sont plus agités. Une soixantaine d'entre eux, précédés du drapeau du syndicat, se sont rendus chez différents entraîneurs ; d'abord chez MM. Woodland et Meyer et ont demandé, sans succès, à constater que les lads travaillaient ou se trouvaient dans les écuries.

Chez M. Lavrance, de longs pourparlers s'établissent entre le jockey de la maison et un membre du syndicat. Ces pourparlers aboutissent à faire venir les lads de M. Lavrance dans la cour ; tous répondent : « Nous ne voulons pas faire grève ! Nous ne voulons pas appartenir à un syndicat ». « Nous vous retrouverons, répondent les grévistes, en tendant le poing ».

La présence de gendarmes empêche que des violences soient commises. Cette manifestation s'est produite en l'absence de M. Cressac, qui se trouve, paraît-il, à Chantilly.

Les grévistes arrivent ensuite chez M. Stoor. Sous leurs poussées, la porte donnant sur la cour s'ouvre. Les grévistes se trouvent alors en présence de M. Stoor, qui, revolver au poing, menace de tirer, si on viole son domicile. Il est injurié et bafoué.

C'est à la suite de ces événements que la nouvelle se répand que les grévistes avaient mis le feu chez plusieurs entraîneurs. Des gendarmes sont mandés en toute hâte. Le maire lui-même se rend sur les lieux ; il n'y a heureusement aucun incendie.

Chez M. Sibour, où la colonne des manifestants arrive ensuite, un gréviste escalade la grille, mais avec l'autorisation du premier garçon d'écurie qui permet de constater que personne ne travaille, mais se refuse à ouvrir le portail. Plus loin, c'est l'entraîneur, M. Leig, qui guide le délégué du syndicat dans la visite de ses écuries. Pendant ce temps, les grévistes insultent grossièrement Mme Leig, qui se tient au perron de son habitation.

Maisons-Laffitte, 5 juillet. — M. Stoor, l'entraîneur chez lequel les grévistes ont essayé de pénétrer par force, s'est rendu à la mairie, sous la protection de deux gendarmes, et a déposé une plainte.

Les vols de Maisons-Laffitte

Versailles, 5 juillet. — Les quatre anciens lads arrêtés hier soir à Maisons-Laffitte, comme les auteurs présumés des vols commis au préjudice des jockeys Barbe et Denis, ont fait aujourd'hui des aveux.

LES INSCRITS MARITIMES

Inscrits et armateurs

Marseille, 5 juillet. — Cet après-midi, les inscrits et les agents du service général ont tenu une nouvelle réunion. M. Rivelli leur a conseillé d'embarquer, dès aujourd'hui même, si les conditions d'embarquement étaient en opposition avec la sentence arbitrale, quitte à formuler ensuite une réclamation à leur arrivée au port d'attache.

Les inscrits ont voté un ordre du jour déclarant qu'ils respecteront la sentence arbitrale, remerciant M. Ditte, d'avoir jugé le différent avec impartialité, justice et selon l'esprit de la loi du 7 avril 1907 ; constatant que l'interprétation de l'arbitre est conforme à la leur, quant au repos hebdomadaire, et décidant de s'organiser plus fortement en vue des nouveaux conflits qui pourraient se produire.

De leur côté, les armateurs ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont décidé de s'en remettre à l'arbitrage et d'en respecter la teneur. Ils ont toutefois décidé de ne pas émettre d'avis sur l'arbitrage, estimant que ce soin appartient au comité central des armateurs de France qui, seul, a le droit, en sa qualité de représentant officiel de l'armement français, d'émettre un avis.

LE TRAFIC DES GRACES

L'affaire Marix

Paris, 5 juillet. — Le bijoutier Léo Weille est renvoyé devant le tribunal correctionnel avec Marix, Sérès et Grenier, pour escroqueries et tentatives d'escroqueries.

Les tremblements de terre

Nouvelle secousse. — La panique

Marseille, 5 juillet. — Une nouvelle secousse sysmique a été ressentie à Saint-Cannat et à Lambesc, ce matin, à dix heures trente-cinq ; à Saint-Cannat, deux pans de mur se sont écroulés ; la population, en proie à une vive panique, a de nouveau déserté les maisons.

Ensevelis vivants dans une mine

Les travaux de sauvetage

Rive-de-Giers, 5 juillet. — A midi, au puits Burlat, des Houillères de Rive-de-Giers, situé à Grand'Croix, quatre ouvriers ont été pris sous un éboulement. Les travaux de sauvetage ont commencé aussitôt. Les détails manquent.

COLLISION DE TRAINS A LISBONNE

Tués et blessés

Lisbonne, 5 juillet. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit pendant la nuit à Eualie. Par suite d'une erreur d'aiguillage, deux trains se sont rencontrés et deux voitures ont été réduites en miettes. Il y a quatre tués et trente-cinq blessés.

LE MARIAGE D'UN DEPUTE BENI PAR M. L'ABBE LEMIRE

Paris, 5 juillet. — Ainsi qu'on l'avait annoncé, c'est M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, qui a béni, aujourd'hui, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, l'union de son collègue, M. Guernier, député radical de Saint-Malo.

UNE NOUVELLE AFFAIRE AZEW

Paris, 5 juillet. — M. Jaurès, dans l'« Humanité » de demain, mardi, raconte que Boutzew, qui démasqua l'agent provocateur Azew, a la preuve absolue que le chef de police russe Harting, familier de M. Hamard, et qui prépare avec la sûreté française le voyage du tsar est le même homme qui a été condamné en 1890, par la justice française sous le nom de Landensen, pour participation à un attentat à la dynamite.

Boutzew ayant adressé une dénonciation au garde des sceaux, celui-ci a fait répondre que Landensen avait été condamné par le tribunal correctionnel et qu'il y avait eu prescription au bout de 5 ans.

M. Jaurès annonce qu'il interpellera le garde des sceaux au sujet de Harting, qui est chevalier de la Légion d'Honneur.

A COUPS DE REVOLVER

Paris, 5 juillet. — Des individus, sans aucune provocation, ont tiré des coups de revolver au cimetière de Pantin sur des gardes et des fossoyeurs.

Trois ont été blessés. Trois arrestations ont été opérées.

SANGLANTE BAGARRE PRES DE VIGNEUX

Corbeil, 5 juillet. — Cet après-midi, plusieurs centaines de terrassiers en grève du bassin de Vigneux, ont envahi les sablières de la Seine, et attaqué les ouvriers occupés à une drague, sous le commandant du capitaine Laporte.

Au cours de la bagarre ce dernier eut le crâne fracturé et six ouvriers furent blessés.

L'ACCORD RUSSO-CHINOIS ET LES PUISSANCES

Pékin, 5 juillet. — L'Autriche, l'Allemagne et les Etats-Unis ont informé la Chine qu'ils ne reconnaissaient pas l'accord préliminaire russo-chinois pour l'administration de la zone du chemin de fer en Mandchourie.

EMPOISONNES PAR DES CHAMPIGNONS

Huit victimes

Beauvais, 5 juillet. — Sur huit personnes qui s'étaient empoisonnées en mangeant des champignons, cinq ont succombé, trois sont dans un état désespéré.

Les journaux de Paris de mardi matin

Paris, mardi, 6 juillet 1909.

LE DISCOURS DE M. CRUPPI

De la *Lanterne* :

« A voir l'accueil que le discours que M. Cruppi a reçu de la Chambre, il est permis de penser que la révision douanière, qui avait si fort alarmé beaucoup de producteurs français, n'aura pas le caractère qu'on lui prêtait. Le Gouvernement, en imposant, à tous, les intérêts en présence, la modération qu'il convient, gardera pour des négociations possibles et désirables, toute sa liberté d'action et M. Cruppi sera d'autant plus fort pour faire respecter nos droits, qu'il aura lui-même exprimé avec beaucoup de netteté et de force, la politique de sagesse et de prudence qui doit être appliquée là comme ailleurs à nos rapports internationaux. »

Du *Rappel* :

« Ce qui vient de se passer en Seine-et-Oise est significatif au plus haut point. En cinq jours de campagne, M. Marcel Habert a réuni assez de suffrages pour battre avec tous les droits, et un certain nombre de républicains écœurés du Clémencisme, le candidat des radicaux, M. Poirson, aux élections pour le Conseil général. On épiloguera certes sur les circonstances de la défaite, mais le fait brutal est indiscutable. Après les unifiés, voici les libéraux et les nationalistes qui battent les radicaux. »

Nouvelles Régionales

Un violent incendie à Lille

Un pompier blessé

Dans la nuit de lundi à mardi, vers deux heures du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Dereux, marchand de beurre, rue de Condé, à Lille. Les magasins ont été la proie des flammes. Le feu a dû éclater dans l'écurie où se trouvaient 5 chevaux qu'on a pu sauver.

Au cours de la manœuvre, un pompier a été blessé. Il se trouvait sous une marquise ; un pan de mur, en tombant, brisa un lanterneau blessant le pompier par des éclats de vitres. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital.

Les pertes paraissent considérables. Au moment où nous quittons les lieux, on arrose la maison d'habitation. Néanmoins le fléau paraît enrayé.

LE CONCOURS D'AVIATION DE DOUAI

M. Blériot, parti à Paris, reviendra à Douai, mercredi, pour recommencer ses essais jeudi après-midi, et tentera de battre le record de l'heure vendredi 9 courant, vers 5 heures, en présence de la commission d'aviation du Sénat et de la délégation de la Douma russe, ainsi que des délégués de la Presse parisienne, qui arriveront à Douai, vers 5 heures du soir.

M. Bréguet ne recommencera ses essais que mercredi ou jeudi. M. Lasternas procède au montage de son appareil. M. Tissandier, qui devait prendre part au concours, ne viendra pas à Douai. L'appareil de M. Derue (le capitaine Ferber), un biplan Voisin, arrivera à Douai mardi soir. Il sera aussitôt monté. M. Barthou, ministre des travaux publics, sollicité pour assister à la grande journée de vendredi, a décliné l'invitation, étant retenu à cette date par un voyage dans le sud-ouest et une session du Conseil général des Basses-Pyrénées.

Un nouveau prix

M. Charles Vertongen, président du Conseil d'administration de la société des Corderies de Douai, a doté le concours d'un nouveau prix : Mille francs seront donnés à l'aviateur habitant Douai depuis au moins un an, qui effectuera sur l'aérodrome un circuit fermé de trois kilomètres au moins.

Le crime d'Oudezeele

Descente du parquet

M. Coupillaud, juge d'instruction, accompagné de son commis-greffier, est descendu à Oudezeele, afin de procéder à la confrontation du meurtrier et de sa victime, M. Vanobel. Le magistrat s'est dirigé vers l'estaminet du Temple, le meurtrier ayant désigné cet endroit comme étant celui où il avait jeté le képi du garde et l'arme du crime. Il a été impossible de rien retrouver. Quelques personnes ont poussé quelques timides cris : assassin ! vite réprimés.

Ternynck n'a pas hésité à désigner l'homme qui l'avait poussé à commettre son crime. La confrontation terminée, Ternynck se retirait le sourire aux lèvres, quand tout à coup le frère du garde-champêtre le frappa violemment du pied en le traitant d'assassin.

L'état de la victime

M. Vanobel se relève doucement des terribles blessures qu'il a reçues. Donc son état semble assez satisfaisant. Cependant l'énervement produit par la confrontation a visiblement indisposé M. Vanobel.

LE SOUS-PREFET DE DOUAI NOMME PREFET. — M. Montigny, sous-préfet de première classe à Douai, est nommé préfet de troisième classe de la Sarthe, en remplacement de M. Ortac, appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions, et nommé préfet honoraire.

UNE RECOMPENSE A LILLE. — M. Jénot, commissaire de police du 3e arrondissement à Lille, vient de recevoir une médaille de vermeil avec diplôme d'honneur de la société d'encouragement au bien.

L'AFFAIRE DE L'ECOLE DES ARTS ET METIERS DE LILLE. — L'affaire de l'Ecole des Arts de Lille, nous réservera probablement d'ici peu quelques surprises. M. Delalé a reçu, lundi après-midi, la visite de la seule victime, M. Mariot.

Le magistrat se rendra, mardi matin, à l'école du boulevard Louis XIV, où il interrogera plusieurs surveillants et, sans doute, quelques élèves.

LES VOLS DE VELOS A VALENCIENNES. — On a arrêté à Valenciennes, le nommé Michel Pannequin, 20 ans, garçon boucher, à Anzin, qui s'était emparé d'une bicyclette appartenant à M. Creppit, 55 ans, cimentier à Marly. Pannequin a été écroué.

SUICIDE D'UN INSTITUTEUR A LEWARDE. — M. Marion, instituteur, 50 ans, s'est suicidé lundi matin, en se tirant un coup de revolver à la tempe La mort est survenue au bout d'une demi-heure.

ECRASE PAR UNE AUTO A CLAIRMARAIS. — M. Doutrelant et sa fille, revenant en voiture de la ducasse d'un village voisin, rencontrèrent une automobile. Le cheval ayant eu peur, fit un brusque écart. M. Doutrelant sauta hors du véhicule et vint tomber devant l'auto qui lui passa sur le corps. Les blessures de M. Doutrelant sont graves et donnent lieu à des inquiétudes.

UN SERGENT-MAJOR SE SUICIDE A DUNKERQUE. — Lundi soir, vers neuf heures, Albert Boudart, sergent-major de la 6e compagnie du 110e de ligne, s'est tiré deux coups de revolver dans la tempe droite. On ignore les motifs de ce suicide.

UN GRAVE ACCIDENT AUX MINES DE LIEVIN. — L'ouvrier Emile Evrad, 60 ans, a été enseveli sous un éboulement, à la fosse numéro 3 des mines de Liévin. Son état est grave.

TOMBE D'UNE ECHELLE, A LILLE. — Un ouvrier, Emile Robidet, 25 ans, est tombé d'une hauteur de cinq mètres sur le sol, au moment où il était occupé à un travail de réfection, rue Jean-Bart, à Lille. Il a été reconduit à son domicile, rue de Bavai, cour des Allouettes.

MALENCONTREUSE RUADE, A LILLE. — En rentrant son cheval à l'écurie, M. Georges Monchaux, 24 ans, charretier, a reçu une ruade au genou gauche qui a été fracturé. Le blessé a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur.

PROCES GAGNE PAR LA VILLE DE LILLE. — La ville de Lille vient de gagner devant le Conseil d'Etat le procès pendant depuis un certain temps entre elle et la Compagnie des Tramways, au sujet des droits d'octroi. La Compagnie prétendait être exonérée des droits d'octroi pour l'entrée de matériaux servant à l'installation des voies, en dehors des limites des territoires de Lille. Le Conseil d'Etat a donné gain de cause à la Ville, qui soutenait la thèse contraire. Cela fera rentrer, dans les caisses de la Ville une somme de dix-neuf mille deux cent cinquante francs.

UN ACCIDENT A L'USINE DE FIVES. — Lundi après-midi, Edmond Barret, 29 ans, rue Philadelphie, riveur à l'usine de Fives, était occupé à la confection d'une pièce placée sur la machine à river. Soudain, deux boulons ayant sauté, la pièce, un poids de cent kilos, glissa, entraînant dans sa chute l'ouvrier, qui a été relevé avec de graves contusions à l'abdomen.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE A LILLE. — Le jeune Doutrelon, 17 ans imprimeur, a tenté de se suicider, dimanche soir, en absorbant une certaine quantité de produits chimiques. Un médecin a pu lui administrer un contre-poison qui lui sauva la vie.

LES VOLS DE VELOS A LILLE. — Lundi matin, deux bicyclettes ont été dérobées dans le vestibule de la Société Générale, rue Nationale. L'une appartenait à M. Jules Mathon, rue des Bois-Blancs ; l'autre à M. Charles Martinage, rue de la Trinité. La police a ouvert une enquête.

L'ACADEMIE DES SCIENCES a décerné lundi le prix suivant : Prix Boileau, 1.300 francs, M. Boulanger, professeur adjoint de mécanique à la Faculté des sciences de Lille pour son ouvrage intitulé : Hydraulique générale.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 5 juillet 1909
10 heures soir, 16° au-dessus de zéro, 765. Variable.
Mardi 6 juillet 1909.
Minuit, 16° au-dessus de zéro, 765. Variable.
8 heures matin 14° au-dessus de zéro, 765. Variable.